

Le commerce électronique à l'OMC

Stefania Gallo Division du Conseil et du CNC OMC



Le Programme de Travail

Mai 1998: Déclaration ministérielle sur le commerce électronique mondial

- Prévoyait l'établissement d'un programme de travail global pour examiner toutes les questions liées au commerce qui se rapportent au commerce électronique mondial
- Maintenir la pratique à ne pas imposer de droits de douane sur les transmissions électroniques (le moratoire)





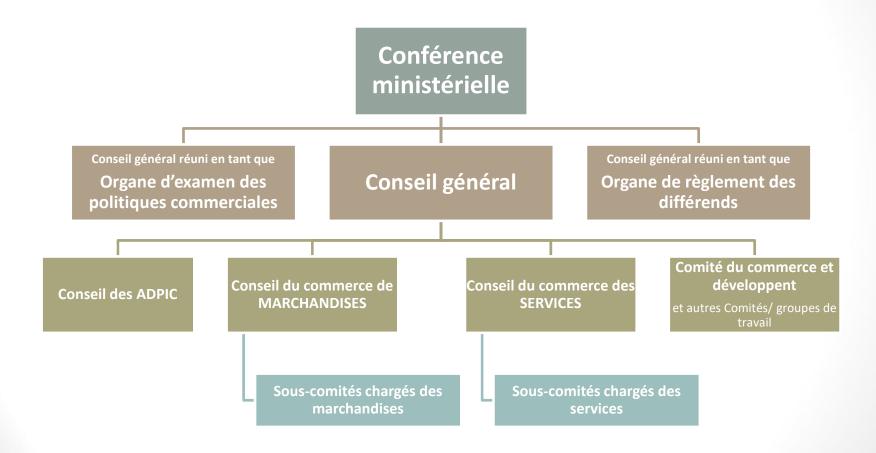
Définition de « commerce électronique »:

la production, la distribution, la commercialisation, la vente ou la livraison de marchandises et services par des moyens électroniques

- Rôle clé du Conseil Général:
 - Surveillance
 - Questions transversales, y compris le moratoire
- Organes pertinents chargés d'examiner la relation entre les accords de l'OMC et le commerce électronique



La structure de l'OMC





Nouvel élan dans les discussions

- Entre 2016-2017
 - Ateliers et séminaires
 - Nouveaux groupes
 - Amis du commerce électronique pour le développement
 - Nouvelles communications de membres
 - Mesures facilitant les échanges
 - Cadres réglementaires
 - Mesures facilitant les transactions électroniques
 - etc.

... mais des positions divergeant sur la voie à suivre, y compris pour le moratoire



La Conférence Ministérielle

Décision ministérielle

- poursuivre et redynamiser les travaux menés dans le cadre du Programme de travail
- renouveler le moratoire jusqu'à la prochaine Conférence ministérielle

Déclaration conjointe sur le commerce électronique

- 71 membres
- travaux exploratoires en vue de négociations futures à l'OMC sur les aspects du commerce électronique liés au commerce



Le Programme de travail sur le commerce électronique

- Les travaux se poursuivent sous les auspice du Conseil général et les organes compétents
- Examen périodique en juillet:
 - Rapports présentés par les organes pertinents de l'OMC
 - Communication sur le moratoire
- Consultations en cours par le président du Conseil général



Déclaration conjointe sur le commerce électronique

- 6 réunion entre mars et septembre
- 16 communications
- Thématiques générales:
 - Promouvoir le commerce numérique;
 - Ouverture des marchés;
 - Confiance dans le commerce numérique;
 - Questions transversales, tels que le développement, la transparence et la coopération